



Monsieur Jean Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
De la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Le 26 Juillet 2021,

Objet : Accès des enfants de Seine-Saint-Denis à la poursuite d'étude en classe à horaires aménagés.

Monsieur le Ministre,

Nous, élus locaux de Seine-Saint-Denis, demandons l'équité territoriale en matière d'éducation artistique et culturelle.

Pour les 16 classes à horaires aménagés musique dans les collèges du département, aucun lycée du territoire n'offre la possibilité de poursuivre en double cursus. Jusqu'alors, les collégiens des conservatoires de Seine-Saint-Denis désirant embrasser une carrière de musicien ou de danseur trouvaient dans le 19^e arrondissement de Paris, au lycée Georges Brassens, une issue pour leur poursuite d'études. La fermeture sans préavis d'une classe de seconde CHAM dans cet établissement réduit drastiquement la capacité d'accueil de 90 à 60 places, et frappe de plein fouet les collégiens du 93.

Public non prioritaire, car hors académie, les élèves de Romainville, Montreuil, Bondy, Bobigny, Dugny se retrouvent sans perspective, le lycée Brassens étant le seul établissement à pouvoir leur offrir une poursuite d'études en cohérence avec leur projet d'orientation. Ainsi, pour la rentrée 2021, des dizaines de demandes venant de Seine Saint-Denis ont été refusées. Les collèges et conservatoires de banlieue n'ont pas été informés au préalable de la réduction de places à Paris.

De quelle égalité territoriale parlons-nous ? Il n'existe aucun lycée à horaires aménagés musique dans le 93 – nos jeunes ne peuvent que déplorer la fermeture de 30 places sur l'académie de Paris – et les voilà contraints à renoncer à leurs ambitions et à une carrière artistique.



VILLE DE DUGNY

BONDY

SEINE-SAINT-DENIS



Bobigny

GRAND PARIS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Nous demandons alors au rectorat de Paris la réouverture de la troisième classe de seconde générale et technique, double cursus, au Lycée Georges Brassens et un réexamen de toutes les candidatures refusées.

Nous demandons par ailleurs l'accueil de classe et de cursus de ce type en Seine Saint Denis pour permettre à ces filières d'excellence de se développer pour tous les enfants.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de permettre la poursuite d'études en double cursus pour les élèves de tous nos territoires, notamment en Seine Saint-Denis, en envisageant l'ouverture d'une classe de seconde en double cursus.

Il est impensable qu'une solution ne soit trouvée pour cette rentrée et que nos élèves subissent cette fermeture brutale. En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, la jeunesse doit accéder aux mêmes possibilités d'études artistiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

M. Patrice BESSAC
Maire de Montreuil
Président d'Est Ensemble

M. Stephen HERVÉ
Maire de Bondy

M. François DECHY
Maire de Romainville

M. Abdel SADI
Maire de Bobigny

M. Quentin GESELL
Maire de Dugny

M. Stéphane TROUSSEL
Président du Département
de Seine-Saint-Denis